



Conseil économique et social

Distr. générale
6 février 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

Onzième session

Genève, 30 avril-4 mai 2012

Ordre du jour provisoire annoté de la onzième session

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 30 avril 2012 à 14 h 30, salle XI

I. Ordre du jour provisoire

A. Premier module: séance de présentation du SNC 2008 aux utilisateurs par le FMI et la CEE

B. Deuxième module: séance spéciale consacrée aux pays en transition

1. Présentation et examen des plans nationaux d'application.
2. Présentation et examen d'un plan régional d'application.
3. Poursuite des travaux d'appui à l'application du SNC 2008 dans la région.

C. Troisième module: Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

4. Mesure du volume des services.
5. Secteur des ménages et entreprises non constituées.
6. Mesure des services financiers, y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM).
7. Sous-sectorisation des sociétés financières.
8. Mondialisation.
9. Futurs travaux et adoption du rapport.
10. Questions diverses.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

A. Premier module: séance de présentation du SNC 2008 aux utilisateurs par le FMI et la CEE (30 avril 2012)

Organisateurs: Fonds monétaire international (FMI) et Commission économique pour l'Europe (CEE)

1. Ce module vise à donner des informations aux utilisateurs de statistiques de la comptabilité nationale sur le SNC 2008 et les recommandations du guide intitulé «Effets de la mondialisation sur les comptes nationaux».

B. Deuxième module: séance spéciale consacrée aux pays en transition (1^{er} mai 2012)

Organisateurs: Association européenne de libre-échange (AELE), Commission européenne (Eurostat) et CEE

Contributions: CEE, Office national géorgien de statistique, Agence kazakhe de statistique, Office national mongol de statistique, Service d'État ukrainien de statistique et certains pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est (à confirmer)

2. Ce module porte sur des questions intéressant l'application du SNC 2008 dans les pays en transition.

Point 1

Présentation et examen des plans nationaux d'application

3. L'objectif de ce point de l'ordre du jour est de recenser les priorités et les principales difficultés rencontrées par les pays en transition dans l'application du SNC 2008, à partir des conclusions de l'atelier consacré à l'application du SNC 2008 dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale qui s'est tenu à Kiev, du 29 novembre au 2 décembre 2011. Lors de cet atelier, les participants sont convenus de fournir des projets de plans pour l'application du SNC 2008. Il est également prévu d'examiner les besoins spécifiques en matière d'assistance technique, d'orientations méthodologiques, d'activités régionales ou de visites d'étude, au titre des futures activités d'appui.

Point 2

Présentation et examen d'un plan régional d'application

4. La CEE présentera un projet de plan régional d'application du SNC 2008 fondé sur les plans nationaux. Le plan régional devrait suivre la stratégie mondiale d'application soutenue par la Commission de statistique de l'ONU; il donnera un aperçu des activités prévues, contiendra des propositions de nouvelles activités d'appui au niveau régional, ainsi que des suggestions de mesures de suivi.

Point 3

Poursuite des travaux d'appui à l'application du SNC 2008 dans la région

5. Les activités de suivi destinées à appuyer et à suivre l'application du SNC 2008 dans la région seront examinées et arrêtées au titre de ce point de l'ordre du jour.

C. Troisième module: Groupe d'experts sur la comptabilité nationale (2-4 mai 2012)

Point 4

Mesure du volume des services

Organisateur: Statistique Canada

Contributions: Office statistique de la République de Slovénie, Statistique Canada et Statistics Norway

Animateur: Bureau of Economic Analysis (BEA) des États-Unis

6. Lors de l'application du SNC 2008, bon nombre de pays mettent à jour leurs méthodes, exploitent de nouveaux produits statistiques et adoptent de nouveaux systèmes de classification. En dépit de l'importance croissante du secteur des services, on ne dispose pas d'expérience collective suffisante en matière de production de mesures détaillées du volume des services. La difficulté est d'autant plus grande qu'un grand nombre des services produits et consommés ne sont pas vendus sur le marché et que, de ce fait, leur prix n'est pas automatiquement disponible. La séance visera à étudier les travaux menés dans le domaine de la mesure du volume des services marchands et non marchands, à l'aide des exposés de la Slovénie, du Canada et de la Norvège qui porteront sur les questions de mesure et l'insuffisance des données et présenteront les actions mises en place pour surmonter ces difficultés.

7. *Mesure du volume des services publics d'éducation et de santé, et de la recherche et développement en Slovénie.* Faute d'information sur les prix, la mesure des variations des volumes s'effectue à l'aide de méthodes directes de comptabilisation des entrées et sorties. Dans son exposé, la Slovénie présentera les résultats obtenus pour la mesure du volume des services d'éducation et de santé à l'aide des deux méthodes, ainsi que pour la mesure des activités de recherche et développement à l'aide de la méthode des entrées.

8. *Mesure des services de commerce de gros au Canada.* Il y a un peu plus de six ans, le Canada a lancé un programme visant à élaborer des indices des prix à la production pour les services (IPPS). La première série d'indices, qui a été publiée récemment, est utilisée pour établir des estimations du volume des services pour le Système de comptabilité nationale du Canada. L'exposé présentera le programme d'IPPS de Statistique Canada ainsi que l'utilisation qui est faite des données dans le Système.

9. *Mesure du volume des services marchands en Norvège.*

Point 5

Secteur des ménages et entreprises non constituées

Organisateur: CEE

Contributions: Office central hongrois de statistique, Service national arménien de statistique et Institut national italien de la statistique

Animateur: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

10. La séance portera sur la mesure du secteur des ménages illustrée par les cas de la Hongrie, de l'Arménie et de l'Italie.

11. *Estimation de la valeur ajoutée brute produite par les entreprises individuelles.* Dans ce document, la Hongrie présentera son nouveau modèle d'estimation de la valeur ajoutée brute produite par les entreprises individuelles pour différentes catégories de l'économie non observée, à savoir la valeur ajoutée brute non observée due à la fraude à la

taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (fausses déclarations délibérées des producteurs), à des données incomplètes à l'absence de données (entrepreneurs déclarés mais non interrogés).

12. *Mesure de la contribution du secteur informel à l'ensemble de l'économie.* Le document de l'Arménie traitera essentiellement de l'estimation de la contribution des entreprises non constituées en sociétés du secteur informel au produit intérieur brut (PIB). Ses différents chapitres passent en revue la collecte de données par panachage des méthodes d'enquête, l'estimation de la composante PIB et la mise en œuvre de l'approche tabulaire d'Eurostat du niveau d'exhaustivité du PIB.

13. *Le secteur des ménages en Italie: analyse des unités de production et de consommation.* En Italie, on établit des comptes séparés pour les ménages producteurs et consommateurs, compte tenu de la contribution non négligeable des petites entreprises à l'économie. Le document de l'Italie donnera un aperçu des méthodes mises en place pour établir un ensemble complet de comptes institutionnels non financiers pour les deux sous-secteurs. Il contient ensuite une présentation de séries chronologiques aux niveaux national, régional et international. Il traite enfin de la dotation des ménages productifs et consommateurs en actifs non financiers.

Point 6

Mesure des services financiers, y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)

Organisateur: BEA des États-Unis

Contributions: FMI, Banque centrale européenne (BCE), Office fédéral allemand de la statistique et Banque du Portugal

Animateur: Statistique Canada

14. Ce point traite des problèmes concrets que pose la mesure des services financiers dans le cadre du SNC 2008. Si le SNC fournit un cadre d'orientation général pour la mesure de ces services, la sophistication et la complexité croissantes des marchés financiers mondiaux posent des problèmes concrets qu'il faut résoudre lors de la mise en œuvre des recommandations du SNC. De plus, la multiplication de ces services au niveau international suppose que l'on harmonise les méthodes utilisées pour les mesurer.

15. *Comptabilisation des SIFIM.* Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale a chargé une équipe spéciale de clarifier des questions comme le choix d'une variable clef et du taux d'intérêt de référence pour l'application des recommandations du SNC 2008 sur les SIFIM. Le FMI, en tant que membre de cette équipe spéciale, a appliqué des variables et des concepts issus du SNC 2008 dans l'optique de quantifier directement les flux de trésorerie des banques et en présentera les résultats dans son exposé.

16. *Mesure des SIFIM dans la zone euro dans diverses configurations de taux de change de référence.* Les SIFIM sont des services fournis par des banques dans le cadre de prêts et de dépôts et qui sont rémunérés au moyen d'une marge du taux d'intérêt plutôt que d'une facturation directe. Habituellement, à des fins statistiques, la plupart des pays ont évalué ce produit en comparant les taux d'intérêts offerts par les banques avec un taux de référence unique représentant le taux moyen du marché interbancaire (généralement à court terme et peu risqué). Le document de la BCE passera en revue les estimations obtenues pour la zone euro dans les diverses configurations que les équipes spéciales européennes et internationales avaient décidé de tester. Il abordera également les effets de ces configurations sur le PIB.

17. *Réassurance dans le SNC 2008.* Dans le SNC 2008, les opérations de réassurance sont traitées de la même manière que l'assurance directe. Si l'autorité nationale de supervision dispose de données appropriées, on peut calculer la production (et les exportations) de services de réassurance des réassureurs spécialisés et des assureurs directs. Toutefois, le calcul de la valeur des services de réassurance importés pose problème parce que les statisticiens spécialisés dans le domaine de la comptabilité nationale du pays d'importation ne disposent que de peu d'informations. Dans le document de l'Allemagne, il est recommandé d'utiliser le rapport entre les primes effectives perçues par les pays d'exportation et les rémunérations des services correspondantes et de l'appliquer aux primes effectives versées pour la réassurance du pays d'importation.

18. *Problèmes de compilation et de mesure dans le secteur financier: le cas des SIFIM et de la titrisation au Portugal.* Le document du Portugal prône l'utilisation de différents taux d'intérêts interbancaires de référence représentant la durée des prêts et des dépôts ainsi que les monnaies dans lesquelles ceux-ci sont libellés. Dans le cas du Portugal, l'adoption de cette méthode au lieu de celle fondée uniquement sur l'Euribor, se traduit par une augmentation des effets sur le PIB qui correspond aux SIFIM attribués à la consommation finale des ménages. Le document présente ensuite quelques-unes des grandes caractéristiques des structures portugaises de titrisation, décrit les sources de données et les méthodes utilisées pour la compilation des statistiques en la matière et propose une évaluation quantitative du marché de la titrisation. Il s'achève par de brèves observations sur la diffusion de données et la communication d'informations par les institutions.

Point 7

Sous-sectorisation des sociétés financières

Organisateur: BCE

Contributions: Banque nationale de Hongrie et BCE

Animateur: Banque centrale d'Autriche

19. L'une des principales améliorations apportée par le SNC 2008 est qu'il est désormais demandé une ventilation plus détaillée du secteur des sociétés financières, qui doit notamment être décomposé en neuf sous-secteurs afin de permettre une meilleure compréhension du processus d'intermédiation financière et de mieux identifier les risques pour le secteur financier susceptibles de s'étendre à l'économie réelle. La classification de sociétés et d'unités financières qui présentent des caractéristiques très diverses, dans l'un ou l'autre des neuf nouveaux sous-secteurs n'est pas toujours chose aisée pour les statisticiens spécialistes de la comptabilité nationale. Cette nouvelle obligation pourrait entraîner des changements dans le mode de collecte des données sources auprès des sociétés financières. La granularité croissante de la classification qu'offrent les nouvelles catégories de sous-secteurs crée des problèmes de délimitation, souvent dus aux particularités propres à chacun des systèmes financiers nationaux. Il peut être difficile concrètement de définir précisément les contours des sociétés de holding et des sièges sociaux, classés dans deux sous-secteurs différents, et il peut arriver que les entités ad hoc ne soient pas classées comme appartenant au secteur des sociétés financières. Les participants seront informés de l'état d'avancement de l'application du SNC 2008 et les statisticiens recevront des conseils pour mettre en place une classification des sociétés financières plus harmonisée permettant de comparer les statistiques de la comptabilité nationale au niveau mondial.

Point 8
Mondialisation

Organisateur: Statistics Netherlands, FMI, CEE

Contributions: CEE, Statistics Netherlands/Président de l'équipe spéciale sur la production mondiale de la Conférence des statisticiens européens, BEA des États-Unis et OCDE

20. La séance est axée sur les travaux menés par le Groupe d'experts des effets de la mondialisation sur les comptes nationaux créé conjointement par la Conférence des statisticiens européens, la CEE, l'OCDE et Eurostat, qui a élaboré le rapport intitulé «Impact of Globalization on National Accounts», et les travaux ultérieurs sur la production mondiale, pour lesquels le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a créé une nouvelle équipe spéciale.

Thème 1

Lancement du rapport intitulé «Impact of Globalization on National Accounts»

21. Après une brève présentation du rapport, publié par la CEE début 2012, les participants en étudieront l'intérêt pour des pays de différentes régions et à différents niveaux de développement.

Thème 2

Présentation des travaux de l'équipe spéciale sur la production mondiale

22. *Établir des liens entre les travaux consacrés à la mondialisation et à la production mondiale.* Au titre de ce point, la CEE présentera les activités mises en place après la publication du rapport consacré aux effets de la mondialisation sur les comptes nationaux. La production mondiale est l'un des domaines dans lesquels le rapport suggère de poursuivre des travaux et qui a motivé la création d'une équipe spéciale fin 2011. La présentation par la CEE portera sur la mission et le mandat de celle-ci.

23. *Programme de travail et calendrier de l'équipe spéciale sur la production mondiale.* Statistics Netherlands présentera le programme général de travail et le plan annoté du rapport de l'équipe spéciale ainsi qu'un calendrier détaillé de ses travaux et la répartition des responsabilités.

24. *Typologie de la production mondiale.* Le BEA des États-Unis donnera un aperçu plus détaillé du chapitre consacré à la typologie de la production mondiale, précisant ce qui entre ou non dans le cadre de la production mondiale.
